



EPAGE du bassin *Viaur*



Registre des délibérations

Conseil Syndical du 21 décembre 2023



EPAGE *Viaur*

Tél : 05.65.71.12.64 - contact@epage-viaur.com





Département de l'Aveyron
Arrondissement de Rodez

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Syndical
du SMBV VIAUR – EPAGE VIAUR

Membres	Présents
90	17

Séance du 21 Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le 21 décembre à 10 heures à la salle du complexe sportif de Naucelle, le Conseil Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yves REGOURD, Président.

Membres Présents : ALBERT Sandrine, AZAM Rolande, BARTHES Joël, BANCAREL Jean-Marie, DALMAYRAC Gilbert, DEBAR Serge, DESHAYES Laurent, DOMENECH Joseph, EMERIAUD Françoise, DESHAYES Laurent, FONTENAY Bernadette, IZARD Nadine, MAFFRE Alain, MALLEVIALE Jean-Marie, MAGES Bernard, PEAN-BARRE Marie, REGOURD Yves, TREMOLIERES Daniel, TAYAC Guy,

Membres Excusés : ALBOUY Angélique, BORIES André, COUET Thierry, FALIPOU Jérôme, NESPOULOUS Régis, MALATERRE Guy, MARTIN Daniel, SIGAUD Guilhem, SUDRES Vincent.

Procuration : CASTAN Alexis à BANCAREL Jean-Marie, SIGAUD Guilhem à BARTHES Joël.

OBJET : NON ATTEINTE DU QUORUM.
Délibération 2023/23

Monsieur le Président de l'EPAGE VIAUR expose que le Conseil Syndical ne s'est pas trouvé en nombre pour délibérer ce jour, et que la séance est renvoyée à une date ultérieure immédiatement précisée soit le 25 janvier 2024.

Le Conseil Syndical délibérera alors ce jour valablement sans conditions de quorum.

